

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
1. ADMINISTRATION MUNICIPALE	Il peut être difficile pour une personne handicapée d'avoir accès à un emploi municipal.	Rendre plus accessible le milieu municipal en favorisant l'accueil de stagiaires et/ou par l'emploi de personnes handicapées selon la définition de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec.	1.1 Mettre en application les mesures visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Lévis.	Meilleure représentativité des personnes handicapées au sein de l'administration municipale.	X	X	Dir. gestion du capital humain				
			1.2 Intégrer des personnes ayant un handicap au sein des services municipaux dans le cadre du programme d'employabilité.	Intégrer des personnes handicapées au sein des services municipaux en collaboration avec des organismes du milieu de la main d'œuvre.	X	X	Dir. gestion du capital humain	Toutes les directions			
			1.3 Formation de professionnels assignés à la dotation de la Direction de la gestion du capital humain sur les modalités d'intégration en emploi des personnes handicapées.	Amélioration des pratiques d'intégration à l'emploi des personnes handicapées.	X		Dir. gestion du capital humain				
	Plusieurs bâtiments municipaux offrant différentes activités ou services ne sont pas adaptés ou sont adaptés partiellement aux personnes handicapées.	Effectuer la mise à niveau des bâtiments municipaux priorités en matière d'accessibilité.	1.4 Réserver annuellement un budget dans l'enveloppe du plan triennal d'immobilisation afin de répondre aux priorités en matière d'accès des lieux et des équipements pour les personnes handicapées.	Budget adopté et disponible pour la réalisation des travaux de mise à niveau.	X	X	Dir. des infrastructures	Direction générale			
	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue.	Accroître le degré de compréhension du personnel concerné sur les enjeux et les besoins des personnes handicapées.	1.5 Assurer une veille stratégique sur les bonnes pratiques et programmes en matière d'accessibilité.	Les décideurs seront au fait des nouvelles tendances, façons de faire et enjeux.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	Toutes les directions			

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
2.DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue.	Accroître le degré de compréhension du personnel concerné sur les enjeux et les besoins des personnes handicapées afin de poser les bonnes actions en vue de favoriser leur participation sociale.	2.1 Intégrer les enjeux relatifs à l'accessibilité à la démarche de mobilisation entourant les travaux du plan d'action de la Politique de développement social et communautaire.	Meilleure connaissance des besoins des personnes handicapées en matière d'accessibilité et identification des actions à poser afin de favoriser leur participation sociale.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	Toutes les directions			
			2.2 Réaliser deux focus groupes avec des personnes handicapées pour connaître leurs besoins en matière d'accessibilité des services municipaux.	Meilleure connaissance des besoins des personnes handicapées en matière d'accessibilité et identification des actions à poser afin de favoriser leur participation sociale.	X		Dir. de la vie communautaire-DSC	Organismes du milieu			
	La loi sur l'accessibilité et les obligations de la Ville doivent être respectées.	Voir à ce que l'ensemble des directions concernées par l'accessibilité universelle participent à l'élaboration, la réalisation et la diffusion du plan d'action.	2.3 Produire et diffuser un plan d'action et le bilan en matière d'accès universel.	Plan d'action et bilan répondant aux obligations de la loi.	X	X	Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC			
			2.4 Assurer un suivi étroit du plan d'action par le comité sur l'accessibilité universelle.	Réalisation des mesures prévues au plan d'action.	X	X	Comité accès universel	Dir. de la vie communautaire-DSC			
3. ACCESSIBILITÉ DES BIENS ET DES SERVICES	Les équipements, le matériel et les bâtiments ne sont pas tous adaptés et accessibles pour les personnes handicapées.	Prendre en compte les principes d'accessibilité lors de l'achat ou de la location de biens et de services.	3.1 Sensibiliser les gestionnaires et le personnel au respect des lois et des règles de pratique en approvisionnement des biens et des services accessibles aux personnes handicapées.	Intégration des bonnes pratiques dans le quotidien des équipes de travail.	X	X	Dir. de l'approvisionnement	Dir. vie communautaire-DSC			
	Les équipements, le matériel et les bâtiments ne sont pas tous adaptés et accessibles pour les personnes handicapées.	Prendre en compte les principes d'accessibilité lors de l'achat ou de la location de biens et de services.	3.2 S'assurer que les appels d'offres retenus répondent aux critères d'accessibilité universelle.	Augmentation du nombre d'environnements sans obstacle pour les personnes handicapées.  Production de devis techniques comportant les clauses appropriées.	X	X	Toutes les directions	Dir. de l'approvisionnement			

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
4. COMMUNICATION	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue.	Meilleure connaissance de la réalité et de l'importance de la contribution des personnes handicapées pour la communauté lévisienne.	4.1 Proclamer par le conseil de la Ville la Semaine québécoise des personnes handicapées et la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.	Augmentation de la visibilité et inclusion des personnes handicapées dans la communauté lévisienne.	X	X	Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC			
			4.2 Rendre l'information sur le site Web davantage accessible pour tous.	Meilleure accessibilité des principaux documents municipaux s'adressant aux personnes handicapées.	X	X	Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC			
		Atteindre les cibles identifiées par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec.	4.3 Améliorer l'accès au Service de police pour les personnes malentendantes identifiées par des affichettes "Besoin d'aide pour communiquer".	Augmentation de la satisfaction des utilisateurs.	X		Dir. du service de police	Dir. de la vie communautaire-DSC			
			4.4 Revoir la politique signalitique de la Ville en intégrant les bonnes pratiques en matière d'affichage accessible.	Meilleure accessibilité des bâtiments municipaux pour les personnes handicapées.	X		Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC			
			4.5 Maintenir l'information sur les organismes oeuvrant auprès des personnes handicapées sur le territoire.	Insertion de liens vers les organismes personnes handicapées du territoire sur le site Internet de la Ville.	X	X	Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC			
			Promouvoir les principes et obligations concernant l'accessibilité universelle et l'importance de la participation de tous à une ville inclusive.	4.6 Sensibiliser les personnes et les gestionnaires sur les différents obstacles rencontrés par les personnes handicapées dans le cadre des rencontres régulières des équipes.	Meilleure compréhension des obstacles et intégration des concepts d'accessibilité universelle dans la réalisation de projets dans la dispensation de services.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	Toutes les directions		

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
4. COMMUNICATION	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue.	Promouvoir les principes et obligations concernant l'accessibilité universelle et l'importance de la participation de tous à une ville inclusive.	4.7 Informer la population sur les projets, services, équipements et infrastructures accessibles.	Meilleure connaissance de la population sur les projets, équipements et bâtiments accessibles.	X	X	Toutes les directions				
			4.8 Rédaction d'un communiqué de presse. Présentation du bilan et du plan aux organismes personnes handicapées.	Diffusion auprès de la population et des personnes handicapées du bilan 2017-2018 et du plan d'action 2019-2020.	X	X	Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC			
5. INFRASTRUCTURES ET BIENS IMMOBILIERS	L'information sur les déplacements, la circulation et l'accès à certains bâtiments ne favorise pas la participation des personnes handicapées à l'offre de service en loisir.	Rendre disponible l'information sur l'accessibilité dans les bâtiments de la Ville étant utilisés comme des lieux de loisirs.	5.1 Maintenir l'information disponible au Centre de service à la clientèle et au Service des équipements récréatifs.	Information disponible à la population par le biais du Centre de service à la clientèle.	X	X	Centre de service à la clientèle Service des équipements récréatifs	Dir. de la vie communautaire-DSC			
			5.2 Voir l'accès universel dans le cadre des projets d'infrastructure suivants: Centre aquatique-aménagement extérieur Centre communautaire de Pintendre-Maison des jeunes et salle communautaire de l'ancienne caisse de Charny-Bâtiment de services – Parc Pointe-de la Martinière Bâtiment de services – Quai Paquet.	Meilleure accessibilité aux édifices.	X	X	Dir. du génie	Dir. de la vie communautaire-DSC-ART-SPORT			
	Plusieurs bâtiments municipaux offrant différentes activités ou services ne sont pas adaptés ou sont adaptés partiellement aux personnes handicapées.	Rendre accessibles les édifices municipaux en respectant les contraintes architecturales.	5.3 Planifier et réaliser les plans et devis en intégrant les éléments d'accessibilité : l'agrandissement du Centre culturel de Lévis-Poste de police et Maison de justice de proximité	Meilleure accessibilité aux édifices.	X	X	Dir. du génie	Dir. de la vie communautaire-DSC			
		Rendre accessibles les édifices municipaux en respectant les contraintes architecturales.	5.4 Se prémunir d'un guide standard d'application des mesures à prendre.	Réalisation des nouveaux projets ou rénovations identifiés répondant à des standards.		X	Dir. des infrastructures	Dir. de la vie communautaire-DSC			

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
5. INFRASTRUCTURES ET BIENS IMMOBILIERS	Plusieurs bâtiments municipaux offrant différentes activités ou services ne sont pas adaptés ou sont adaptés partiellement aux personnes handicapées.	Former les différentes équipes étant appelées à utiliser le guide pour l'accès universel en matière de bâtiment.	5.5 Prévoir de la formation en relation avec les guides, l'application et en assurer un suivi.	Intégration des bonnes pratiques dans le quotidien des équipes de travail.		X	Dir. des infrastructures-Service des biens immobiliers	Dir. de la gestion du capital humain			
		Rendre accessibles les édifices municipaux en respectant les contraintes architecturales.	5.6 Offrir des mesures d'acomodement pour favoriser la participation à des citoyens à mobilité réduite à la bibliothèque.	Permettre l'accès aux bibliothèques aux personnes à mobilité réduite.	X	X	Dir. de la vie communautaire-Biblio				
6. ENVIRONNEMENT URBAIN	La participation à certains évènements de la communauté pour les personnes handicapées est parfois limitée dû à des contraintes.	Faciliter l'accès aux événements pour les personnes handicapées et celles ayant une incapacité liée à la mobilité.	6.1 Installer des toilettes adaptées et réserver des stationnements pour les personnes handicapées lors des événements extérieurs organisés par la Ville.	Meilleure accessibilité aux événements pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. du développement économique et de la promotion Dir. de la vie communautaire	Dir. des approvisionnements			
7. LOGEMENT ET MILIEU DE VIE	L'accès à des logements abordables et adaptés pour les personnes à mobilité réduite est plus restreint.	Accroître l'accès au logement pour les personnes handicapées et celles ayant une incapacité liée à la mobilité.	7.1 Intégrer l'accessibilité aux critères d'analyse des projets de logements sociaux.	Plus grande disponibilité de logements sociaux abordables, accessibles ou adaptables.	X	X	Dir. de l'urbanisme	Dir. de la vie communautaire-DSC			
			7.2 Sensibiliser les membres de la Concertation Logement Lévis (CLL) sur l'accès universel lors de rénovations ou de nouvelles constructions.		X	X	Dir. de l'urbanisme Dir. vie communautaire				
			7.3 Soutenir la réalisation du projet de résidence Oasis pour personnes handicapées.	Plus grande disponibilité d'habitations accessibles et adaptées à des besoins particuliers.	X		Dir. de l'urbanisme				

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
7. LOGEMENT ET MILIEU DE VIE	L'accès à des logements abordables et adaptés pour les personnes à mobilité réduite est plus restreint.	Accroître l'accès au logement pour les personnes handicapées et celles ayant une incapacité liée à la mobilité.	7.4 Soutenir les petites entreprises et organismes sans but lucratif dans l'adaptation de leur place d'affaires pour accueillir des personnes à mobilité réduite en collaboration avec la SHQ.	Plus grande disponibilité de lieux publics et petits commerces accessibles.	X	X	Dir. de l'urbanisme	SHQ			
			7.5 Offrir aux personnes handicapées le Programme d'adaptation de domicile en collaboration avec la SHQ, le CISSS Chaudière-Appalaches et le Centre de réadaptation physique.	Plus grande disponibilité d'habitations accessibles et prolongation du maintien à domicile.	X	X	Dir. de l'urbanisme	SHQ CISSS Chaudière-Appalaches			
8. VIE COMMUNAUTAIRE	La participation des personnes handicapées à des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs est méconnue.	Accroître la promotion et la visibilité du sport pour personnes vivant avec un handicap auprès des citoyennes et citoyens de Lévis.	8.1 Reconnaître des athlètes ayant un handicap lors du Gala annuel des athlètes de la Ville de Lévis.	Reconnaissance d'athlètes ayant un handicap lors du gala des athlètes.	X	X	Dir. de la vie communautaire-SPORT				
			8.2 Soutenir les efforts des organismes reconnus dans leurs démarches d'intégration des personnes handicapées.	Meilleure accessibilité pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. vie communautaire-ART-SPORT-DSC				
			8.3 Soutenir les ateliers d'adaptation de vélo offerts par le CISSS CA (CRDP) pour les personnes handicapées.	Accessibilité de la pratique au vélo pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. de la vie communautaire-équipements récréatifs	CISSS Chaudière-Appalaches			
			8.4 Soutenir les formations annuelles sur le sport adapté offertes par l'Association régionale de loisir des personnes handicapées CA (ARLPHCA).	Développement de la pratique du sport pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. de la vie communautaire-équipements récréatifs	ARLPH CA			
		Favoriser le développement du jeune enfant dans une approche globale.	8.5 Offrir des ateliers de développement du jeune enfant en intégrant des enfants handicapés.	Offre d'activités destinées aux 3-5 ans pour leur développement moteur.	X	X	Dir. de la vie communautaire-SPORT				

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
8. VIE COMMUNAUTAIRE	La participation des personnes handicapées à des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs est méconnue.	Améliorer l'accessibilité de l'offre des activités culturelles.	8.6 Poursuivre les modalités visant l'intégration des personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers aux activités culturelles offertes directement par le Service des arts et de la culture.	Meilleure accessibilité pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. de la vie communautaire-ART				
	La participation des personnes handicapées à des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs est méconnue.	Améliorer l'accessibilité de l'offre des activités culturelles.	8.7 Inclure les besoins en matière d'accessibilité lors d'un ajout ou d'un remplacement d'équipements, la création ou l'amélioration d'un parc ou lors de l'élaboration d'un projet de construction ou de réparation d'un bâtiment à vocation sportive, culturelle ou communautaire.	Installation de jeux d'eau adaptés.	X		Dir. vie communautaire-SPORT	Dir. du génie			
				Installation de prises électriques extérieures pour les recharges des fauteuils roulants électriques dans certains chalets des loisirs notamment au chalet prévu au quai Paquet.	X	X	Dir. de la vie communautaire-SPORT	Dir. du génie			
				S'assurer que les nouvelles constructions de chalets de service soient accessibles.	X		Dir. de la vie communautaire-SPORT	Dir. du génie			
		Permettre l'accessibilité aux parcs et installations à vocation sportive, culturelle ou communautaire.	8.8 Doter les parcs et les espaces verts identifiés de la Ville de matériels urbains accessibles (ex.: bancs et tables de pique-niques).	Meilleure accessibilité pour les personnes handicapées souhaitant utiliser le matériel urbain (ex.: les bancs et tables de pique-niques).	X	X	Dir. de la vie communautaire-SPORT				
	La participation des personnes handicapées à des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs est méconnue.	Permettre l'accessibilité aux parcs et installations à vocation sportive, culturelle ou communautaire.	8.9 Mettre à la disposition des personnes handicapées des toilettes chimiques accessibles dans divers lieux stratégiques identifiés (ex.: parcs et pistes cyclables) tel le quai Paquet.	Meilleure accessibilité aux parcs et pistes cyclables pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. de la vie communautaire-Dir. de l'approvisionnement				
	Les personnes handicapées pourraient utiliser davantage les services qu'offrent les bibliothèques.	Améliorer l'accès aux livres et collections du Service des bibliothèques.	8.10 Créer un service de prêts de documents pour les résidences de personnes âgées.	Meilleur accès à des livres pour les personnes handicapées vivant en résidence d'hébergement.	X	X	Dir. de la vie communautaire-BIBLIO				
		8.11 Offrir des livres et collections numériques et audio.	Promotion du service de livres numériques auprès des personnes handicapées.	X	X	Dir. de la vie communautaire-BIBLIO					

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
8. VIE COMMUNAUTAIRE	Les personnes handicapées pourraient utiliser davantage les services qu'offrent les bibliothèques.	Améliorer l'accès aux livres et collections du Service des bibliothèques.	8.12 Développer une collection de livre à large vision.	Donner accès à des collections aux personnes ayant des problèmes visuels.	X	X	Dir. de la vie communautaire-BIBLIO				
			8.13 Offrir aux enfants qui ont un handicap visuel l'accès au club de lecture.	Participation des jeunes ayant un handicap visuel au club de lecture.	X	X	Dir. de la vie communautaire-BIBLIO				
	De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour de la Ville, certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.	Favoriser la participation d'enfants handicapés ou ayant des besoins d'encadrement particulier au programme Camp de jour de la Ville de Lévis.	8.14 Mise en place de mesures d'accompagnement pour les enfants handicapés qui le requiert afin de favoriser leur intégration.	Offre de service en accompagnement visant l'intégration.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	Dir. de la gestion du capital humain			
			8.15 Offrir de la formation au personnel du camp de jour qui intervient auprès des enfants handicapés.	Développement des compétences du personnel en intervention directe auprès des enfants handicapés.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	CISSS-CA			
			8.16 Offrir au nouveau personnel une sensibilisation sur l'intimidation qui vise à outiller pour prévenir et intervenir dans des situations d'intimidation.	Développement des compétences du personnel en matière de prévention de situation d'intimidation.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	Équijustice			
			8.17 Promotion de l'entente de collaboration avec le CISSS-CA afin de sensibiliser les autres municipalités du Québec.	Favoriser l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour municipaux.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	CISSS-CA			



Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
8. VIE COMMUNAUTAIRE	De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour de la Ville, certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.	Favoriser la participation d'enfants handicapés ou ayant des besoins d'encadrement particulier au programme Camp de jour de la Ville de Lévis.	8.18 Offrir aux enfants handicapés un atelier de sensibilisation sur l'abus et la négligence qui vise à les outiller pour prévenir et intervenir dans des situations en collaboration avec le groupe Espace Chaudière-Appalaches.	Développement des compétences des enfants en matière de prévention de situation d'abus et de négligences.	X		Dir. de la vie communautaire-DSC	Espace Chaudière-Appalaches			
			8.19 Participation active au comité des partenaires visant à améliorer l'offre de service camp de jour pour les enfants handicapés-responsable du fonds de soutien aux parents.	Favoriser la participations des enfants handicapés au camp de jour offert par les partenaires du milieu et la Ville.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	CISSS Chaudière-Appalaches CAFOL Organismes du milieu			
			8.20 Prévoir des locaux d'apaisement et du matériel adapté sur les sites de camp de jour pour les enfants autistes pour lesquels cela est requis.	Réponse aux besoins particuliers de certains enfants handicapés.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	Dir. de la vie communautaire-Équipements récréatifs CISSS Chaudière-Appalaches			
		Améliorer le soutien clinique au personnel qui oeuvre auprès des enfants handicapés.	8.21 Consolidation et actualisation de l'entente de collaboration avec le CISSS- CA.	Amélioration du soutien au personnel camp de jour pour guider les interventions en vue de favoriser l'intégration des jeunes ayant un handicap.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	CISSS Chaudière-Appalaches			
		Mieux informer les parents d'enfants handicapés inscrits au programme Camp de jour sur les modalités de collaboration et de fonctionnement pour faciliter l'intégration de leur enfant.	8.22 Diffusion d'un guide d'information destiné aux parents d'enfants handicapés intégrés au camp de jour.	Meilleure compréhension des parents des modalités à mettre en place afin de mieux intégrer les enfants.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC				
			8.23 Participation active au salon des camps pour les enfants handicapés du territoire.		X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC				
			8.24 Rencontres d'information aux parents en collaboration avec le CISS-CA.		X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC				

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
8. VIE COMMUNAUTAIRE	De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour de la Ville, certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.	Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès à des services communautaires adaptés et répondant à leurs besoins.	8.25 Soutien professionnel, technique et financier aux organismes oeuvrant auprès des personnes handicapées, des aînés et leurs proches notamment: PHARS-Grand Village- Atelier occupationnel- Association des Personnes Handicapées de Lévis-Patro de Lévis- Maison des aînés, etc.	Offre de services communautaires accessibles.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC				
9. SÉCURITÉ	La présence de personnes handicapées sur le territoire doit être le plus possible documentée afin de maximiser les interventions d'urgence.	Connaître les endroits où sont situées les personnes qui ont des limitations les rendant plus vulnérables en cas de sinistre ou de catastrophe: programme Secours adapté.	9.1 Promouvoir le programme Secours adapté auprès des personnes handicapées.	Plus grande utilisation du programme.	X	X	Dir. des incendies Dir. des communications				
	Certains programmes ou services offerts pour les personnes handicapées sont méconnus auprès de celles-ci et de leurs proches.	Faire connaître davantage le Programme d'assistance individuelle aux personnes handicapées (PAIR).	9.2 Promouvoir le programme PAIR.	Plus grande utilisation du service.	X	X	Dir. du service de police Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC			
	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue en ce qui a trait aux aménagements requis pour favoriser leur sécurité.	Améliorer la sécurité pour les personnes ayant une déficience visuelle lors des traverses piétonnières.	9.3 Rédiger une entente avec le CISSS CA (CRDP) pour convenir des modalités de collaboration pour l'installation et les réparations des feux sonores, travaux routiers ou achat d'équipements adaptés.	Réalisation d'un plan d'action visant l'accessibilité des nouveaux projets ou l'amélioration répondant à des standards.		X	Dir. des infrastructures Dir. de la vie communautaire-DSC	CISSS Chaudière-Appalaches			
	Certaines personnes handicapées avaient des contraintes d'accès au service d'urgence.	Améliorer l'accès au service 9-1-1 aux personnes handicapées lors d'intervention d'urgence.	9.4 Offrir le service texto 9-1-1 pour les personnes malentendantes.	Augmentation du nombre de personnes inscrites au service.	X	X	Dir. du service de police Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC			

Thème	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	En soutien	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Bilan
					2019	2020					
9. SÉCURITÉ	Certaines personnes handicapées avaient des contraintes d'accès au service d'urgence.	Améliorer l'accès au service 9-1-1 aux personnes handicapées lors d'intervention d'urgence.	9.5 Promouvoir le service au grand public.	Meilleure connaissance du public.	X	X	Dir. du service de police Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC			
			9.6 Promouvoir le service Texto 9-1-1 aux organismes pour les personnes handicapées.	Meilleure connaissance du service de la part des organismes afin qu'ils réfèrent les personnes.	X	X	Dir. du service de police Dir. des communications	Dir. de la vie communautaire-DSC CISSS Chaudière Appalaches			
		Faciliter l'affichage aux postes de police pour les personnes malentendantes.	9.7 Améliorer l'affichage facilitant la compréhension des messages aux postes de police.	Meilleure communication entre les citoyens et les policiers.	X		Dir. du service de police	Dir. des communications Dir. de la vie communautaire-DSC			
10. TRANSPORT	L'utilisation du transport en commun peut comporter de nombreux obstacles aux personnes handicapées.	Améliorer l'accessibilité du transport en commun.	10.1 Intégrer la Société de transport de Lévis (STL) au comité d'accès universel de la Ville en vue de favoriser un meilleur arrimage des interventions.	Participation de la Société de transport au comité et à des sous-comités.	X	X	Dir. de la vie communautaire-DSC	Dir. du génie			
11. PARTICIPATION CITOYENNE	Certaines personnes handicapées avaient des contraintes pour exprimer leur droit de vote.	S'assurer d'optimiser l'accessibilité des bureaux de vote lors des élections municipales.	11.1 Planifier l'optimisation des lieux accessibles et les modalités facilitant la participation des personnes handicapées aux élections municipales, en collaboration avec les partenaires, dont la Commission scolaire des navigateurs.	Participation des personnes handicapées aux élections municipales.		X	Bureau de la Présidente d'élection de la Ville de Lévis	Dir. de la vie communautaire Dir. des infrastructures			